

UNION EUROPÉENNE : UNE ACTION PUBLIQUE D'UN NOUVEAU TYPE

L'Union européenne ne correspond, ni par ses objectifs, ni par ses institutions, ni par sa gouvernance, ni par ses mécanismes de participation démocratique, à un « État-nation », à une fédération ou une confédération. Si certaines approches fédérales ou confédérales ont pu marquer le processus d'intégration européenne, l'UE demeure un construit social original qui doit être analysé dans ses formes évolutives spécifiques.

- Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la question s'est rapidement posée de savoir quelles initiatives prendre pour essayer d'empêcher le retour des conflits séculaires, en particulier entre la France et l'Allemagne, et toute forme de résurgence du fascisme et du nazisme. La première expression de l'intérêt « commun » pour les six États fondateurs a été le maintien de la paix, ainsi que la défense de valeurs démocratiques.
- L'idée d'intégration européenne, présente dès le XIXe siècle, devient alors motrice.



